

LE LIEN CRAONNAIS

N°11 > JUILLET 2018

ÉDITO

> LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE

Une lettre pour échanger
et vous transmettre les
informations d'actualité.

Dans ce numéro :
du nouveau à la
rentrée scolaire avec
le regroupement des écoles
maternelles et le projet
de groupe scolaire,
un point d'étape sur
l'enfouissement des réseaux
route de Château-Gontier et les
travaux de voirie,
des gestes de citoyenneté pour
bien vivre ensemble,
la rencontre avec l'équipe du
camping du Mûrier,
la carte des défibrillateurs,
des brèves, des chiffres-clés,
l'agenda et l'expression
des groupes d'élus

CRAON

VIVRE AU POSITIF

Responsable de la publication :

Claude GILET

Rédaction :

service communication ville de Craon

Maquette :

23^{ème} Homme - Château-Gontier

Impression et mise en page :

imprimerie Léridon - Craon

Crédits photos : ville de Craon,

société des courses Craon-Mayenne

Tiré à 2600 exemplaires

“ POURSUIVONS NOS DÉFIS D'AVENIR ”

Après la mise en service, puis l'inauguration officielle de l'espace le Pré 9, la ville de Craon poursuit ses efforts d'investissements pour l'ensemble des générations et **soutient de surcroît l'économie** en confortant les carnets de commande des entreprises locales. Les nombreuses personnalités présentes à cette cérémonie, accompagnées du public craonnais et du territoire, n'ont pas manqué de saluer l'audace de votre municipalité qui contribue à **tisser du lien** non seulement sportif mais aussi social, commercial et environnemental.

Le **projet du nouveau quartier de la Poterne**, présenté fin juin dernier par Mayenne Habitat et Coop Logis, soutenu par la ville, viendra étoffer, par sa proximité, l'espace touristique du Mûrier. Il offrira une très belle porte d'entrée pour notre ville, par la route de Château-Gontier.

Le lancement également courant juin, du **concours d'architecte pour la construction du futur groupe scolaire**, avec une ouverture des plis mi-juillet, dessinera l'évolution de nos écoles publiques maternelles et élémentaires avec une nouvelle offre d'accueil.

De plus, nous accompagnerons, le dimanche 16 septembre prochain, dans le cadre des **journées européennes du patrimoine**, l'ouverture de lieux remarquables : chapelle et cloître de l'ancien hôpital, grandes orgues de l'église Saint-Nicolas et cloître du monastère des Bénédictines.

Ainsi, continuons à faire face aux défis d'aujourd'hui pour maîtriser les enjeux d'avenir.

Enfin, au début de cette nouvelle période de vacances scolaires, votre équipe municipale en profite pour féliciter tous les diplômés et vous souhaite d'**excellentes vacances d'été**.

Bien à vous,

Claude GILET
Maire de Craon

Du nouveau à la rentrée scolaire

> LE REGROUPEMENT DES ÉCOLES MATERNELLES

À la rentrée de septembre, les deux écoles maternelles publiques seront regroupées sur le site de l'école Erik Satie (rue de la Tour de Guët). Le déménagement de l'école Henri Matisse aura lieu au début des vacances scolaires. Des travaux d'aménagement et l'installation d'un modulaire sont également prévus sur le site d'Erik Satie.

Ainsi, l'établissement s'organise autour de 4 classes et 1 direction (assurée par Matthieu Valton). Les enseignants et ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) de l'école Henri Matisse rejoindront également l'équipe d'Erik Satie.



> LE PROJET DE GROUPE SCOLAIRE

Une consultation pour la maîtrise d'œuvre a été lancée courant juin. Elle a pour forme un concours : les candidats présenteront dans un premier temps uniquement leurs capacités et moyens, 3 seront ensuite retenus en juillet pour travailler sur le projet. Le choix final de l'architecte se fera après la présentation devant le jury en novembre.

Travaux, point d'étape

> ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ROUTE DE CHÂTEAU-GONTIER

La pose des nouveaux réseaux est terminée, les finitions sont en cours. Fin septembre, les trottoirs seront repris avec l'application d'une émulsion. La bascule sur les nouveaux réseaux se fera fin 2018, les riverains seront prévenus de la coupure en amont. Le chantier se terminera par la dépose des réseaux aériens existants.

> ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Les travaux de voirie pour l'année 2018 ont été définis et programmés :

- **en juillet :**
 - réfection complète du parking du collège Volney
 - réfection du carrefour rue de la Chaussée aux moines / boulevard Okehampton et pose d'une boucle de détection pour le feu tricolore
 - réfection de la voie et des trottoirs rue Tournebride
- **en septembre :**
 - réfection de la rue de Champagné, de la rue du Maréchal des Logis Chef Tremblay et du lieu-dit Rimechard (en partie)
 - réfection de trottoirs rue Colbert et chemin de Romé
- **en octobre (juste après la foire) :**
 - arasement des abords du boulevard Okehampton

Bien vivre ensemble

> DES GESTES SIMPLES DE CITOYENNETÉ

Avec quelques gestes simples de civisme et en respectant des principes de bon sens, chacun peut participer au bien vivre ensemble.

• Je gère mes déchets

Jeter, abandonner ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est strictement interdit (contraventions de 35 à 1 500 € en fonction de l'infraction).

Pour les ordures ménagères et les emballages, je sors mon conteneur la veille du jour de collecte et le rentre dans les 24 heures suivantes.

• Je détruis les chardons

Pour éviter leur dissémination, j'arrache les chardons des champs (cirsium arvense) présents sur mon terrain, de préférence avant leur floraison (de juin à septembre).

• Je limite mes nuisances sonores

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun. Les travaux qui génèrent du bruit (jardinage, bricolage, etc.) sont autorisés pendant les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis et mercredis de

9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• Je respecte le code de la route

La circulation en ville se partage entre les véhicules, les piétons et les vélos. Pour la sécurité de tous, je respecte les limitations de vitesse (70-50-30 km/h), les priorités (passage piétons par exemple), les sens interdits et les règles de stationnement.

C'est parti pour une nouvelle saison

> RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE DU CAMPING DU MÛRIER

Valérie Hérisson (à droite sur la photo) est gestionnaire du camping depuis avril 2018. Présente toute l'année, elle est en charge du bon fonctionnement du site, de la sécurité des clients mais aussi de la commercialisation, de l'accueil, du suivi pendant le séjour et de la promotion du territoire. « Ma mission principale est d'accompagner le client du moment de sa réservation jusqu'à son départ », résume-t-elle.

Solène Gastineau-Blu, quant à elle, est animatrice-saisonnier pour les mois de juillet et d'août 2018. Elle secondera Valérie dans ses missions de gestion et d'accueil et s'occupera des animations.

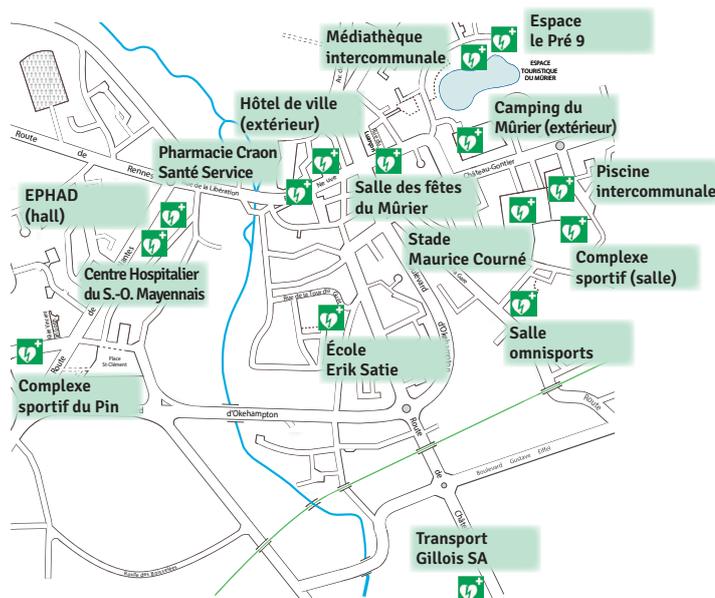
Valérie et Solène ont effectivement concocté aux touristes un planning d'animations variées pour les enfants et les adultes. « Nous avons mis l'accent sur la découverte et la promotion du territoire avec notamment la reconnection du pot d'accueil du lundi soir que nous complétons cet été par un marché nocturne avec des artisans locaux (en complément des producteurs alimentaires). Et puis, bien sûr, nous continuons de faire découvrir le Château de Craon, la Ferme du Pressoir et le centre ancien. »



Défibrillateurs cardiaques

> OÙ LES TROUVER ?

Ce plan n'est pas exhaustif, il mentionne les défibrillateurs recensés auprès des services de la ville de Craon. Si vous avez connaissance de l'implantation d'autres appareils, n'hésitez pas à en informer les services techniques municipaux à : r.foucher@ville-craon53.fr



En bref...

- > **OLYMPIADES - ÉTÉ 2018** : du 9 au 27 juillet de nombreuses activités sportives sont proposées aux enfants de 8 à 13 ans. Contact : service sports au 06 07 56 83 49 ou sur sports@ville-craon53.fr.
- > **OUVERTURE DU SERVICE URBANISME-SECRETARIAT DES SERVICES TECHNIQUES** : il vous accueille désormais aux horaires suivants : lundi-mardi-jeudi de 8h45 à 12h30 et 13h15 à 17h30, mercredi de 8h30 à 12h, vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h.
- > **DÉCHETTERIE DE CRAON - NOUVEAU CRÉNEAU HORAIRE** : depuis le 1^{er} juin elle est ouverte le vendredi matin.
Horaires : lundi de 13h30 à 17h30, mardi de 9h à 12h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 13h30 à 17h30, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
- > **JEUX D'EAU DE L'ESPACE TOURISTIQUE DU MÛRIER** : ils fonctionnent pendant les mois de juillet et d'août de 15h à 19h. Cette plage horaire peut être réduite en fonction des arrêtés préfectoraux limitant l'usage de l'eau.
- > **MAISON DE L'EUROPE EN MAYENNE** : vous recherchez des cours de langues ? Envie de partir à l'étranger ? Savez-vous comment l'Europe est présente en Mayenne ? La Maison de l'Europe en Mayenne – Europe Direct, association départementale, a pour but de rapprocher les Mayennais de l'Europe en proposant un panel d'activités : centre de documentation, animations/formations à destination de tout public, débats, événements européens gratuits, cours de langues, accompagnement des jeunes à la mobilité et des porteurs de projets... Retrouvez toute l'actualité sur le site internet : <http://maison-europe-mayenne.eu>.
- > **RENDEZ-VOUS AVEC UN CONSEILLER INFO ÉNERGIE** : le service Dialogwatt permet désormais de prendre un rendez-vous avec un conseiller en ligne, à toute heure de la journée depuis son smartphone, sa tablette ou son ordinateur ! Rdv sur <http://dialogwatt.infoenergie.net>.

EN CHIFFRES



26

dossiers d'aide
à la rénovation de façades
et vitrines



979

capacité d'accueil
de l'espace le Pré 9



127 469

repas fabriqués par les agents
du service restauration scolaire
en 2017

DANS L'AGENDA



Journées du patrimoine

> DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2018

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine, trois lieux seront exceptionnellement ouverts au grand public le dimanche 16 septembre :

- **la chapelle et le cloître du « 29 » rue de la Libération :** de 11h à 12h30 et de 14h à 18h, avec des intermèdes musicaux d'orgue et trompette (Juliette Greletty Bosviel à l'orgue et Antoine Candela à la trompette) à 11h30 / 14h30 / 15h30 / 16h30 / 17h30
- **les grandes orgues de l'église Saint-Nicolas :** visite guidée de 14h à 18h
- **le cloître du monastère des Bénédictines :** visite guidée de 14h à 18h

Gratuit.



Soirée guinguette et feu d'artifice

> VENDREDI 13 JUILLET 2018
À PARTIR DE 20H

Plan d'eau du Mûrier



Courses de Craon

> JOURNÉE D'AOÛT :
19 AOÛT 2018

> TROIS GLORIEUSES :
1, 2 ET 3 SEPTEMBRE 2018

> FESTIVAL D'AUTOMNE :
22, 23 ET 24 SEPTEMBRE 2018

Hippodrome de la Touche

Forum des associations

> SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018
DE 10H À 17H

Espace le Pré 9



Repas du CCAS

> DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 2018

Salle des fêtes du Mûrier

Foire de Craon

> DU 5 AU 8 OCTOBRE 2018

Centre-ville

EXPRESSION GROUPES ÉLUS

“

Au seuil de ces vacances d'été, votre municipalité souhaite remercier toutes celles et ceux qui mettent en valeur et font vivre positivement la ville de Craon au quotidien.

Tout au long de l'année par les initiatives portées par les diverses associations sportives, culturelles, sociales et environnementales, des performances sont atteintes et font ainsi reconnaître par leurs résultats non seulement celles et ceux qui les obtiennent mais aussi la ville de Craon elle-même.

Que toutes et tous ici, dirigeants, bénévoles et participants, reçoivent notre soutien, nos très chaleureuses félicitations et d'ores et déjà tous nos encouragements pour la prochaine saison.

Très bel été à toutes et tous.

Salle du Pré 9,

Impossible de ne pas apprécier le travail de Jean-Louis Chéreau architecte. La salle est belle et parvient tant bien que mal à s'intégrer dans le paysage même si, construire sur ce site naturel en cœur de ville apparaît incongru. À l'heure des restrictions budgétaires, Craon avait-elle les moyens d'investir 1 300 000 € dans un équipement de confort ?

On peut s'inquiéter des problèmes de circulation et de stationnement. Nous ne sommes pas les seuls à en douter, fait rare, même l'État n'a pas attribué un euro de subvention dans cette installation.

D'autres solutions étaient possibles afin de préserver le financement d'équipements structurants comme le regroupement scolaire.

Craon a du charme, une riche histoire et beaucoup d'autres atouts. Hélas, depuis quatre ans, l'équipe aux commandes semble recouvrir l'identité de notre ville d'un fade vernis de communicant professionnel : Dans les documents officiels, toute allusion à notre patrimoine a disparu au profit de slogans publicitaires, le blason multi-séculaire de la prestigieuse baronnie de Craon est désormais remplacé par un blason fantaisiste et insignifiant. Quant aux noms de lieux, après « îlot cœur de ville » et « espace pré 9 », à quoi s'attendre ?

La toponymie est pourtant un moyen commode pour parler chaque jour des belles choses, grandes ou petites, qui ont fait notre ville à travers le temps.

”